REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°75-116 du 16 mai 1975

portant approbation de l'Inventaire, du Bilan, du Compte d'Exploitation, du Compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1973-1974, de l'Office National de Pharmacie (O.N.P.) -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'Ordonnance n°74-19 du 8 mars 1974, portant réorganisation et mode de gestion de l'Office National de Pharmacie;
VU le Décret n°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents;
VU le Décret n°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement
VU le Décret n°271/PC/MSP du 27 novembre 1964, portant création de l'Office National de Pharmacie ;
VU la Délibération du Conseil d'Administration de l'O.N.P. du 22 janvier 1975, approuvant le rapport annuel de gestion et les comptes de fin d'exercice de l'Office présentés par le Directeur Général;
SUR proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés l'Inventaire, le Bilan, le Compte d'Exploitation et le Compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1973-1974 de l'Office National de Pharmacie, tels qu'ils ressortent du tableau annexé au présent décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 16 mai 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

P.Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales, absent,
Le Ministre du Plan, de la Statistique
et de la Coordination des Aides Extérieures, chargé de l'intérim,

Capitaine Augustin HONVOH

AMPLIATIONS: PR 8 - CS 6 - SGG 4 - CNR 4
MSPAS 6 - SPD 2 - IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc.5
JORD 1 - DEP-DGAJL-INSAE 6 - DB-DC-CF 3 -
Trésor 4 - Ministères 13 - CNI 1 - ONP 4
DGM 13